



Tél : 01.76.82.64.52
cgtflins@free.fr

Attaques contre le Code du travail

Déclaration de guerre contre les travailleurs

Mardi 27 juin, à l'appel de la CGT, nous nous sommes retrouvés à un millier à Paris pour protester contre les attaques du patronat et du gouvernement sur le Code du travail.

C'était, depuis les élections présidentielles et législatives, un premier rassemblement. Il en faudra d'autres et d'une toute autre ampleur pour s'opposer aux attaques du gouvernement.

La CGT appelle à une journée de grève le mardi 12 septembre.

Les attaques d'aujourd'hui se dirigent contre le CDI.

Ce serait d'après les patrons, le contrat à durée indéterminée qui les empêcherait d'embaucher !

Ils voudraient se servir des contrats de mission, des contrats de chantier tels qu'ils existent déjà dans le bâtiment pour les étendre dans tous les secteurs du monde du travail.

Ce type de contrat permet de se débarrasser des travailleurs à la fin d'un chantier, à la fin d'une mission sans prime de licenciement ni indemnité de fin de mission.

A les entendre, cela permettrait de répondre au problème du chômage !... C'est du baratin !

Il existe déjà des contrats de travail en tout genre : contrat d'intérim, contrat de professionnalisation, de qualification, contrat jeunes, etc... et ce n'est pas pour autant que les patrons embauchent plus facilement en CDI et que le chômage baisse, au contraire !

Les patrons, avec la complicité du gouvernement n'ont aucune intention de résorber le chômage ; Ils voudraient avoir encore plus les mains libres pour embaucher et débaucher du jour au lendemain.

Pour les travailleurs, c'est la précarité généralisée et c'est inacceptable !

Préparons-nous dès maintenant en discutant entre nous afin d'être le plus nombreux possible à répondre à toutes ces attaques.

Réunion extraordinaire du C.E. ce matin : Demande de chômage partiel pour 6 mois.

Ce matin, la direction consulte les syndicats sur un projet de demande de chômage partiel à l'Etat pour une durée de 6 mois.

Les raisons invoquées :

- Une demande commerciale en constante augmentation
- Des installations et machines vieillissantes
- L'usine tourne presque tout le temps

Les pannes, l'entretien et la modernisation des machines vont entrainer des arrêts de production. En cas de journées non travaillées, la direction veut recourir au chômage partiel et les conséquences sur notre salaire seront :

- 70% payés par les caisses d'indemnisation du chômage
- 10% payés par Renault
- 20% à notre charge.

On peut compléter avec soit du CTI, soit du compteur transitoire.

Pour beaucoup d'entre nous, ces compteurs sont déjà vides, alors ce sera une perte de 20%. Pour les intérimaires, ce sera une perte sèche !

Pas question que les travailleurs payent !

La direction a fait énormément d'économies sur la maintenance en n'entretenant pas les machines et en réduisant les effectifs dans les services.

Aujourd'hui, les installations tombent en panne les unes après les autres.

Ce sont les profits engrangés par Renault qui devraient servir à moderniser les machines et maintenir 100% de notre paye à tous.

Quel que soit l'avis des syndicats, la direction n'en tiendra pas compte car c'est un vote consultatif.

Alors, la CGT ne prendra pas part au vote.

Encore une fois, ce n'est ni aux travailleurs, ni à la caisse de chômage de payer l'entretien et la maintenance de l'usine !

Soutien de la CGT à notre camarade Farid BORSALI

Vendredi 23 juin, une délégation du syndicat CGT Renault Flins était présente au rassemblement pour soutenir Farid BORSALI, Secrétaire du syndicat CGT de Peugeot Poissy, assigné devant le Tribunal de Versailles en correctionnel, suite à une plainte d'un contremaître pour, soi-disant, acte de violence

Plusieurs centaines de travailleurs étaient présents dont des délégations des usines de Peugeot de toute la France. Un débrayage avait lieu sur le site de Poissy et plusieurs dizaines de travailleurs sont venues à Versailles.

L'audience a démontré que le dossier de la direction était incohérent, approximatif et complètement vide.

Ce mardi, 9 militants de la CGT PSA Poissy étaient convoqués au commissariat. Ils ont été mis en garde à vue pendant neuf heures et sont appelés à comparaître en Correctionnel le 16 novembre. Le dossier d'accusation est là aussi archi-vidé.

Un délégué dont le licenciement avait été refusé, après deux mois d'enquête par l'inspection du travail est à nouveau menacé.

Pour faire passer sa politique de régression, la direction de Peugeot veut frapper le syndicat CGT.

Elle espère faire taire toute contestation et intimider ainsi l'ensemble des travailleurs.

Comme le disait Farid « *les mensonges et l'intimidation de la direction Peugeot, ça donne encore plus la pêche pour m'opposer à sa politique* »